

INSTALLATION ET INSPECTION DES DISPOSITIFS D'ANCRAGE ET SUPPORTS D'ASSURAGE HORIZONTALS

L'installation d'une ligne de vie requiert des compétences spécifiques ainsi qu'une bonne connaissance du système à installer. Les divers composants d'un dispositif d'ancrage doivent être inspectés chaque année par une personne compétente (selon EN795:2012 §7.1).

À l'issue de la formation, vous saurez :

Appréhender la sécurisation d'un site et l'implantation d'une ligne de vie ; installer et inspecter la ligne de vie KS-Line.

PUBLIC	EFFECTIF	DURÉE	PRÉ-REQUIS
Toute personne intervenant dans la sécurisation d'un site contre les chutes de hauteur. Formation non accessible aux personnes en situation de handicap.	4 maximum	7 heures (global)	Sensibilisation aux travaux en hauteur
		150mn	
		240mn	* sans ces pré-requis, prévoir une ½ journée supplémentaire

Objectif : Connaître la réglementation et les obligations spécifiques.

Présentation : La mise sur le marché, les essais, l'entretien et le suivi du produit : les obligations et responsabilités des différents acteurs, les documents qui doivent suivre le produit.

30mn

Objectif : Comprendre la sécurisation d'un site et l'implantation d'un dispositif d'ancrage Type C.

Présentation : A partir d'illustrations sur diverses situations de travail : quels sont les accès, les risques à couvrir, types d'interventions, les structures d'accueil

60mn

Objectif : Connaître les composants du système KS-Line et leurs modes d'assemblage. Utilisation du système et plan de prévention.

Présentation : conformité du système, limites d'utilisation, détail des composants, documentation associée. Les différents modes d'utilisation du système et les dispositifs antichute pouvant être utilisés. Secours et plan de sauvetage associé.

120mn

Objectif : Être capable d'utiliser l'outil de calcul des efforts, d'interpréter et d'affiner les résultats.

Démonstration : présentation de l'outil de calcul et réalisation d'une simulation à partir de la configuration d'un dispositif donné.

60mn

Objectif : Être capable d'installer le système KS-Line

Démonstration et ateliers pratiques : démonstrations sur les différents composants et ateliers pratiques pour valider les étapes. Approche sur différentes structures.

120mn

Objectif : Connaître les obligations après installation – Réaliser une inspection périodique

Présentation : Contrôles après installation et documentation relative à l'installation et l'inspection d'après l'EN795:2012 §7.1.

60mn

ÉVALUATION

30mn

N° DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE PRESTATION DE FORMATIONS

82 69 13281 69

CERTIFICATS

Remise de certificats nominatifs.



SITE

TR 00 007 00 : Formation sur le site du client.

TR 00 007 01 : Formation sur le site de KRATOS SAFETY (Heyrieux, 38).



MAJ : 06/2022